

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - Réception des soumissions:

Correctional Service Canada / Service correctional Canada Contracts and Materiel Services 3427 Faithfull Avenue Saskatoon SK S7K 8H6

ATTENTION: Claudette Chabot

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

Proposal to: Correctional Service Canada

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Proposition à: Service Correctionnel du Canada

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments — Commentaires :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT – CE DOCUMENT COMPORTE DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.

Issuing Office - Bureau de distribution

Correctional Service Canada (CSC) / Service correctionel Canada (SCC)
Contracts and Materiel Services

Title — Sujet:			
Soutien à la réinsertion des délinquants autochtones dans les centres urbains – Non-SAEA Solicitation No. — No. de l'invitation			
		21120-19-3149029-B	
		Solicitation Amendment No. — No. de	Date:
modification de l'invitation	17 avril, 2019		
001			
GETS Reference No. — No. de Référence de SEAG			
21120-19-3149029-B			
Solicitation Closes — L'invitation prend fin			
at /à : 14 :00 heure normale du centre / CST			
on / le : le 21 mai, 2019 / May 21, 2019			
F.O.B. — F.A.B.			
Plant – Usine: Other-Autre:			
Address Enquiries to — Soumettre toutes questions à:			
Claudette Chabot			
Claudette.Chabot@csc-scc.gc.ca			
Telephone No. – No de téléphone: Fax	No. – No de télécopieur:		
306-659-9255			
Destination of Goods, Services and Construction:			
Destination des biens, services et construction:			
Multiple as per call-up			
Multiples, selon la commande subséquente			
Instructions: See Herein			
Instructions : Voir aux présentes			

La modification 001 à l'invitation à soumissionner vise à :

- 1. Proroger la date de clôture de la demande;
- 2. Répondre aux questions 1 à 3 reçues au cours de la période de la demande de soumissions.

1. La date de clôture de la période d'invitation à soumissionner identifiée sur la page un (1) de la DOC a été prorogée:

Supprimer: la date de clôture du 6 mai, 2019 @ 14:00 heure normale du centre; et,

Insérer: La nouvelle date de clôture de la période d'invitation : le **21 mai, 2019 @ 14 :00 heure normale** du centre.

2. Questions et réponses de 1 à 3 :

Question 1:

Qu'est-ce que la SAEA et quelle est la différence entre la SAEA et la non-SAEA?

Réponse 1 :

L'acronyme SAEA signifie Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones. La demande de soumissions dans le cadre de la SAEA signifie que l'approvisionnement est mis de côté pour des points à considérer autochtones. Comme indiqué dans la demande, la préférence sera donnée aux organisations autochtones. Dans le cadre de la SAEA, une entreprise autochtone doit être inscrite dans la base de données des entreprises autochtones d'Industrie Canada.

Consultez le lien ci-dessous pour obtenir de plus amples renseignements à propos de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones et de la façon de s'inscrire en tant qu'entreprise autochtone.

https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1354798736570/1354798836012#chp2_2

L'acronyme non-SAEA renvoie à une entreprise non-autochtone, ce qui signifie que le fournisseur n'a pas besoin d'être inscrit comme étant une entreprise autochtone et présentera une soumission dans le cadre de la demande de soumissions non-SAEA (21120-19-3149029-B).

Question 2:

Comment puis-je savoir quel appel d'offres s'applique à moi?

Réponse 2 :

Si vous êtes une entreprise autochtone et que vous respectez les critères d'inscription à la base de données des entreprises autochtones d'Industrie Canada, vous êtes invité à présenter une proposition en réponse à la demande de soumissions 21120-19-3149029-A de la SAEA.

Cependant, préférence sera accordée aux fournisseurs autochtones dans le cadre de la demande de soumissions de la SAEA (21120-19-3149029-A). Les soumissions provenant de la demande de soumissions non-SAEA (21120-19-3149029-B) ne seront prises en compte que si aucune soumission n'est jugée recevable par établissement conformément aux exigences de la SAEA et/ou si la liste des fournisseurs de la SAEA de l'établissement a été épuisée pour satisfaire au besoin du nombre d'offres à commandes par établissement.

Question 3:

Que considère-t-on comme étant un centre urbain? Y a-t-il une définition ou une liste des centres urbains utilisée par SCC?



Réponse 3 :

Il n'existe aucune définition précise de ce qu'est un centre urbain. Les centres urbains dans lesquels le SCC essaie de réinsérer les délinquants autochtones sont principalement ceux qui sont le plus près des 13 centres d'intervention pour Autochtones indiqués à l'Annexe A – Énoncé de travail et à l'Annexe D – Critères d'évaluation.

Remarque: Pour les fournisseurs qui ont des questions ou qui ont besoin d'aide avec le processus d'approvisionnement, communiquez avec le Bureau des petites et moyennes entreprises (BPME) au numéro sans frais : 1-800-811-1148 ou utilisez le lien ci-dessous pour obtenir de plus amples renseignements.

https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/pme-sme/index-fra.html

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS RESTENT LES MÊMES.